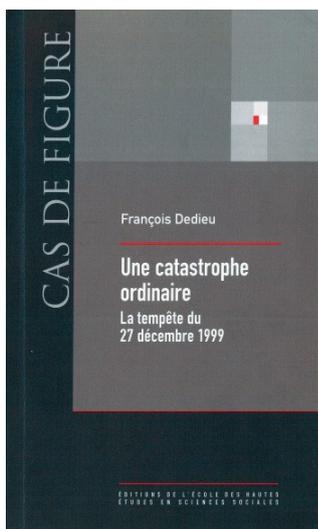


Notes de Lectures

Une catastrophe ordinaire
La tempête
du 27 décembre 1999
par F. Dedieu
(Editions EHESS, 2013)



Incité par l'émission scientifique de France-Inter sur le sujet, j'ai lu le livre de François Dedieu (sociologue à l'INRA), ouvrage issu de la thèse qu'il a soutenue en 2010 à l'EHESS avec le financement de la MAIF. On y trouve non seulement une enquête minutieuse et très détaillée sur le déroulement de ce phénomène exceptionnel tant du côté de Météo-France (prévision, messages d'alerte), que du côté de la Sécurité Civile et des Secours mais aussi une description des conséquences dans les nombreux secteurs qu'elle a touchés (transport, communication, énergie, santé, ...), allant

même jusqu'à la phase de reconstruction. L'auteur analyse le fonctionnement des organes techniques et administratifs concernés : préfet, services de secours, armée... et en tire des leçons sur ce phénomène qu'il qualifie en conclusion d'« *accident total* ». Il ne faut pas oublier que c'est suite aux deux tempêtes Lothar (26 déc. 1999) et Martin (27 déc. 1999) – la tempête dont il est question ici – que fut mise en place la procédure de vigilance météorologique qui qualifie les risques dans une échelle de couleur suivant la gravité (système analogue à la vigilance cyclonique outre-mer). L'ouvrage résulte d'une enquête approfondie auprès de 150 intervenants dont les réactions sont souvent transcrites directement, ce qui coupe la monotonie de la lecture. Je donne maintenant l'architecture de l'ouvrage, illustrée de quelques exemples et, complétée de quelques réflexions.

L'introduction générale intitulée « *Des sociétés (trop) vulnérables* » rappelle le contexte de cette tempête, survenue après la tempête Lothar et la dérive de pétrole consécutive au naufrage de l'*Erika*. Elle donne aussi le contexte général des catastrophes naturelles (depuis le tremblement de

terre de Lisbonne en 1755 jusqu'à l'ouragan Katrina en 2005) et précise la méthodologie de l'enquête qui combine plusieurs niveaux d'analyse : individuel, contextuel et structurel.

Le livre comporte essentiellement deux parties. La première intitulée « *Alerte et risque scélérat* » évoque en deux chapitres la prévision des tempêtes par Météo-France, avec les risques inhérents à l'exercice : déclencher trop de fausses alertes entraîne une perte de crédibilité. Le qualificatif « scélérat » provient de la crise terroriste du 11 septembre 2001 mais, aussi, de l'océanographie où le terme « vagues scélérates »¹ désigne des vagues extrêmement violentes. Le chapitre « *Routine et vigilance* » pointe ce problème des fausses alertes mais aussi le degré de confiance des organismes de Sécurité civile en charge de l'action à lancer et des secours à organiser dans une telle situation. De toute cette première partie, amont en quelque sorte, je retiens les quatre points suivants :

– le système de vigilance a été préconisé par la mission d'évaluation Sanson (2000) sur les tempêtes de décembre 1999*.

– l'alerte météo ne devient fiable qu'au fur et à mesure que le phénomène se rapproche du territoire, mais, corrélativement, de moins en moins de possibilités d'actions sont envisageables !

– l'expertise du prévisionniste repose sur son expérience des situations passées et sur son interprétation des résultats des modèles.

– enfin on mesure davantage la qualité de la prévision réussie de la tempête Martin, compte tenu du contexte des alertes précédentes notamment celles de la tempête Lothar, mais

aussi de la dérive d'une nappe de pétrole suite au naufrage de l'Erika. Cette dérive de nappe dont la prévision a changé sera à l'origine de difficultés dans les rapports de Météo-France avec le ministère de l'environnement !

La seconde partie intitulée « *La crise, un petit monde désordonné* » se décline en trois chapitres : la crise engendrée par l'évènement (1^{er} chapitre), l'organisation parfois désordonnée des systèmes de secours (2^e chapitre) et enfin la reconstruction (3^e chapitre). Cette deuxième partie offre une illustration des nombreux problèmes rencontrés à l'occasion de la tempête : l'effet domino (p. 93), l'organisation conflictuelle des secours, ou encore des situations inattendues. Ainsi, le pont de Rochefort a été fermé à la circulation, ce qui empêche les secours d'intervenir dans la commune de Port-des-Barques, inondée suite à la marée de tempête et les hélicoptères de la Sécurité civile ne peuvent pas décoller dans la tempête ! Des bûcherons en forêt abattent des arbres qui endommagent des lignes électriques, qui venaient juste d'être rétablies par EDF ! Le plan blanc (pour absorber une surcharge d'activité) n'est pas déclenché à l'hôpital de La Rochelle, pour ne pas mettre en danger le personnel d'astreinte. Enfin... cocasse : le pénitencier de l'île de Ré perd son système de sécurité suite à la coupure d'électricité, mais les prisonniers effrayés par la tempête resteront dans leurs cellules !

En conclusion, il s'agit d'un document très complet, qui met en scène l'histoire détaillée de la tempête et autopsie les réponses apportées par les acteurs de la Sécurité civile et des

secours et par les responsables techniques (transport, communication, énergie, santé, ...), ce, jusqu'à la reconstruction. Contrairement au titre de l'ouvrage, cette situation restera une tempête exceptionnelle, mais ce retour d'expérience est très précieux, voire indispensable pour progresser dans la prévention de tels évènements. 🌈

RÉGIS JUVANON DU VACHAT

* Sanson G., O. Rochereau et B. Ravail, 2000 : *Evaluation des dispositifs de secours et d'intervention mis en œuvre à l'occasion des tempêtes des 26 et 28 décembre 1999*, rapport d'étape de la mission interministérielle, Paris, Premier ministre, Accessible sur Internet.

1. ndlr : lire article p. 25 du présent AEC.

Compléments

Actions, réunions, parutions et décisions consécutives aux tempêtes de 1999

1. On trouve en référence de l'ouvrage de F. Dedieu le rapport officiel de la Commission G. Sanson, O. Rochereau et B. Ravail nommée par le Premier Ministre pour évaluer la réponse des organismes publics aux tempêtes exceptionnelles de décembre 1999 et l'organisation des secours. Ce rapport est sorti en juillet 2000 et est accessible sur Internet ; un rapport complémentaire est sorti en janvier 2001.

2. J.-P. Beysson, alors directeur général de Météo-France avait chargé D. Rousseau et N. Bériot d'une mission d'évaluation, dont le rapport a été remis en mars 2000. Ce rapport contenait un certain nombre de recommandations, parmi lesquelles la réforme du système d'alerte, la réalisa-

tion d'analyses fines au rythme horaire, l'utilisation de la prévision d'ensemble pour la courte échéance. Ces actions ont été mises en œuvre progressivement par Météo-France (Procédure de vigilance, Analyse et modèle AROME).

3. Une réunion s'est tenue en particulier à la DIRIC (Direction régionale Ile-de-France Centre) avec D. Rousseau et N. Bériot et des prévisionnistes. Ceux-ci mentionnèrent l'état des forêts après les tempêtes, où les dégâts sur les arbres attestaient de véritables tourbillons, avec des cassures du tronc à 1,50 m du sol. Ces dégâts ont beaucoup marqué l'imaginaire des français, comme en témoignèrent alors des scènes de pleurs devant les forêts. Par ailleurs les forêts de Versailles dévastées par la tempête ont permis avec la télévision une mobilisation financière des américains pour réparer les dégâts. Enfin les prévisionnistes ont indiqué « la chance » que la première tempête se soit déroulée un dimanche matin, le lendemain de Noël, ce qui avait limité les sorties à l'extérieur (sauf pour les chasseurs dans les forêts de l'Est !).

4. Un différend intervint lors de la seconde tempête, celle analysée dans l'ouvrage de F. Dedieu, entre la Ministre de l'Environnement, D. Voynet et la direction de Météo-France sur la prévision de l'évolution de la nappe de pétrole de l'Erika. On lui indiqua d'abord qu'il n'y avait pas de risque d'échouage sur les côtes, mais avec le modèle Mothy de dérive des nappes, géré par Météo-France, on évoqua ensuite la possibilité d'un autre scénario. Ce point est clairement expliqué dans l'ouvrage (p.72-73) ; la Note p. 72 indique :

« Un épais brouillard et des pluies persistantes n'ont pas permis un survol de plafond bas, qui aurait rendu possible la localisation des nappes. Sur la base de ces observations tronquées, Mothy a donc fourni en toute logique de fausses prévisions. »

5. Un grand nombre de conférences se sont déroulées l'année 2000 sur ces tempêtes exceptionnelles et lors de l'une d'elles à l'Assemblée Nationale, j'ai entendu P. Bourdier, responsable opérationnel à EDF pendant les tempêtes faire la réflexion suivante : « Ce n'est pas quand on est sur la table d'opération, que l'on ouvre le livre de médecine ou de chirurgie ». Il avait en effet été sensibilisé (voire formé) à gérer des situations exceptionnelles comme celles-ci, lors d'une conférence-debriefing que les canadiens ont organisée en juillet 1999 sur l'épisode de verglas exceptionnel qui a sévi en Amérique du Nord (donc au Québec) en janvier 1998 ("The Great Ice Storm 1998", références sur Internet). Son rapport de mission avait largement circulé au sein d'EDF, ce qui explique le comportement très professionnel d'EDF lors des tempêtes. Ce debriefing expliquait en particulier ce que l'on doit faire dans une ville sans électricité ni éclairage pendant plusieurs jours : rôle de l'armée et de la justice, pour éviter les pillages par exemple.

6. Ces tempêtes ont conduit à l'introduction d'une Carte de vigilance, à l'image de ce qui se passait déjà en Outremer pour la prévision cyclonique. Ainsi, le journal Le Monde publiait début janvier 2000 un article intitulé : « Météo-France adopte la pédagogie en couleurs ! ». Cependant, analyser le niveau de dangerosité n'est

pas chose facile, comme on le voit dans l'exemple suivant : un vent de x km/h aura des effets différents sur une voiture roulant à 80 km/h suivant l'angle entre les deux vitesses ! A cet égard, des consignes de prudence en voiture (voire même l'interdiction de rouler) furent données pour la seconde tempête, suite aux dégâts constatés lors de la première tempête.

7. Sur ce point de l'effet du vent sur les hommes ou les bâtiments, on trouvait à cette époque des publi-cités de Météo-Consult sous la forme d'une échelle de Beaufort (typiquement marine) convertie sur Terre ; elle donnait pour la force 12 : les enfants de moins de 12 ans volent ! Dans un livre très complet sur la première tempête du 26 décembre 1999, M. Tabeaud (2003) analyse l'effet du vent sur les arbres (arbres d'alignement à Paris) et les bâtiments (aéroports). On lit p. 102 : « les toitures commencent à bouger vers 125 km/h et s'envolent vers 150 km/h. » Mais, pour quel raison le toit de l'hôpital de Cham-béry s'est-il envolé et pas ceux des hôpitaux voisins ? vitesse du vent ou effet Venturi ?

8. L'exceptionnalité des tempêtes a été le sujet de nombreuses investigations ; on peut citer par exemple l'article de P. Le Hir (Le Monde, janvier 2000) intitulé : « Aussi loin que l'on remonte dans le temps on n'en trouve pas de similaire ».

9. Les dégâts dans les forêts s'appellent des chablis et ils sont l'objet de recensements et d'études (cf. la spécialiste de ces questions : Andrée Corvol du Groupe d'Histoire des Forêts Françaises, et le livre d'Yves Birot, Guy Landman et Ingrid Bonhême, 2009).

10. Les ouvrages de Tabeaud (2003)* et de Dedieu (2013) sont en un sens complémentaires. Tabeaud avec l'aide de ses étudiants analyse la première tempête sous tous les aspects possibles météorologique, conséquences sur les arbres et les bâtiments, gestion de l'alerte et communication, exceptionnalité de l'évènement au niveau climatique et peur collective au niveau sociologique. Dedieu étudie la gestion temps réel de la seconde tempête et de ses conséquences jusqu'à la reconstruction. On peut toutefois regretter que le rapport sur les tempêtes de Météo-France (Baleste et al., 2001) ne soit pas cité par Tabeaud (2003), alors que Dedieu (2013) le cite mais ne cite pas celui de Tabeaud! 🌈

RÉGIS JUVANON DU VACHAT

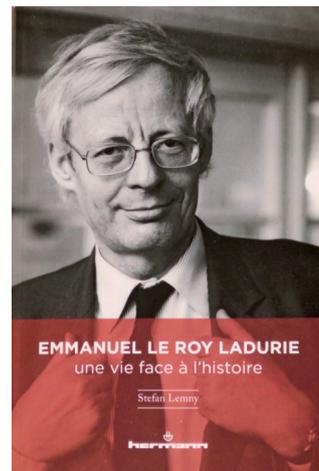
* Voir ma Note de lecture sur cet ouvrage dans la revue *La Météorologie* N° 46, août 2004, p. 59 (accessible sur Internet).

Références :

Baleste M.-C., H. Brunet et A. Mougel, 2001 : *Les tempêtes exceptionnelles de Noël 1999*. Météo-France, Toulouse.
Birot Y., G. Landman, et I. Bonhême, 2009 : *La forêt face aux tempêtes*. Editions Quae
Bériot N. et D. Rousseau, 2000 : *Rapport sur la production de Météo-France du 23 au 27 décembre 1999*, 49 p. (communication personnelle).
Sanson G., O. Rochereau et R. Bruno, 2000 : *Evaluation des dispositifs de secours et d'intervention mis en œuvre à l'occasion des tempêtes des 26 et 28 décembre 1999*, Rapport d'étape de la mission interministérielle, Paris, Premier Ministre.
Tabeaud M., 2003 : *Ile-de-France : Avis de tempête force 12*. Publications de la Sorbonne.

Emmanuel Le Roy Ladurie, une vie face à l'histoire

par Stefan Lemny
(Editions Hermann, 2018)



On connaît tous son « *Histoire du climat depuis l'an mil* » parue en 1967 en deux tomes chez Flammarion, ou encore « *Montaillou village occitan de 1294 à 1324* » (Gallimard, 1975) qui a fait la réputation d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Dans ce dernier ouvrage, à partir des registres de l'inquisition, il retraçait la vie des habitants de ce village de Haute-Ariège, imprégné de catharisme, et démontrait la possibilité d'une "histoire totale". Le livre de S. Lemny fait le portrait de cet historien talentueux, professeur au Collège de France, président de la Bibliothèque Nationale de France (BNF), créateur de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) (pour se limiter aux postes les plus prestigieux qu'il a occupés) ; mais il ne se limite pas aux activités professionnelles d'E. Le Roy Ladurie, il nous dévoile aussi tout le contexte familial de sa vie.

Lors de son enfance en Normandie, avec un père très lié au monde agricole, qui a été Ministre de l'Agriculture sous Vichy mais a démissionné en 1942, il est élève d'établissements

catholiques avant d'intégrer la khâgne du lycée Henri-IV (1945) puis Normale Sup (1949). Dans le milieu étudiant parisien, s'exprime son engagement militant syndical et communiste, qui ne l'empêche pas de passer un certificat d'histoire du Moyen-âge et un diplôme d'Etudes supérieures sur la guerre du Tonkin. Là, se forgent des amitiés durables et il rencontre Madeleine qu'il épousera plus tard. Après un séjour à Montpellier où il est nommé professeur de lycée en 1953, poste qu'il occupera jusqu'en 1957, il entre à l'Université et au CNRS. Il commence alors une thèse sur « *L'histoire agraire du Bas-Languedoc sous l'Ancien Régime* », sous la direction d'E. Labrousse et de F. Braudel. Il dépouille également des observations météorologiques inédites effectuées à Montpellier au XVIII^e siècle pour servir d'introduction à sa thèse. En 1963, il est appelé par F. Braudel pour collaborer au Centre de Recherches Historiques (CRH), à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, où il contribue à une enquête sur les « *Villages désertés* ». Cette thèse sur « *Les Paysans du Languedoc* » achevée (elle a été publiée en 1966), il accède au poste de directeur d'études au CRH.

Commence alors une décennie de vie scientifique à Paris (1963-1973), période qui voit s'affirmer sa vocation d'historien. Ses travaux concernent les grandes enquêtes, l'histoire de la France urbaine, la production agricole sous l'ancien régime, et encore une anthropologie du peuple français et la statistique générale de la France. À cette occasion, il découvre une France coupée en deux par une ligne Saint-Malo-Genève « D'un côté, au Nord-est une France plus riche, plus développée, plus intégrée ..., de l'autre, une Fran-

ce pauvre et souvent rebelle. » Il mène aussi des investigations sur le fonds Vicq d'Azir de l'Académie de Médecine pour étudier les maladies en corrélation avec le climat au XVIII^e siècle (Desaive et al., 1972)*, une occasion de traiter les données quantitatives avec l'outil informatique. Revenons sur sa thèse « *Les Paysans du Languedoc* » soutenue le 18 juin 1966 à la Sorbonne et qui fait un triomphe. Son histoire des paysans est très novatrice, elle porte un regard holistique sur la vie rurale dans tous ses aspects : relations familiales, alimentation, conscience paysanne, religion et mentalités. Elle combine l'histoire économique et sociale avec l'histoire politique et religieuse, constituant une histoire totale dans l'esprit des *Annales*. Quant à sa thèse complémentaire, elle s'intitule « *Les Fluctuations du climat en Europe occidentale depuis l'an mil* ». L'histoire du climat devient pour lui un champ de recherche à part entière ; elle est publiée en 1967 sous le titre *Histoire du climat depuis l'an mil*, représentant alors « une vraie révolution » (P. Chaunu). Au cours de cette même décennie scientifique (1963-1973) il promeut la coopération internationale du CRH avec les universités américaines, profitant de la notoriété des *Annales*. En Mai 68, son attitude ne semble pas claire ; il est en effet un pur produit de l'université que l'on voudrait détruire. À cette période, il remplace F. Braudel, alors aux Etats-Unis, dans son cours au Collège de France, pour lui succéder en 1973 dans cette prestigieuse institution, à la chaire « Histoire de la civilisation moderne ». Sa leçon inaugurale du 30 novembre 1973 « *L'histoire immobile* » étudie la société française de 1300 à 1700, un temps long marqué par une grande stabilité,

notamment sur le plan démographique. Il se situe ainsi dans la continuité de F. Braudel, tout en manifestant une certaine originalité. Il évoque « l'agent microbien » responsable des épidémies (la peste), mais aussi les famines et le rôle des armées qui diffusent des pathogènes responsables de bien plus de décès que les guerres elles-mêmes. Cet équilibre démographique global s'explique aussi en analysant les pratiques sexuelles et le système de mariages. Il demeure professeur au Collège de France jusqu'en 1999, année de sa retraite, qui représente un peu sa deuxième maison et où il s'investit pleinement dans des travaux historiques mais aussi dans l'activité même du Collège (colloques, recrutements). Un chapitre de l'ouvrage fait alors l'histoire du best-seller « *Montailou, village occitan* » qui a connu un succès mondial, avec vingt-deux traductions, pour la plupart très travaillées !

Ce succès éditorial, monumental et inattendu, pose question, notamment pour les historiens français. S'agit-il d'une « Nouvelle histoire », ce dont E. Le Roy Ladurie se défend, penchant plutôt pour la continuité et l'approfondissement de la méthode historique. Toutes ces réflexions sur la façon de « Faire l'histoire » conduisent à l'ouvrage *Le territoire de l'historien* (Gallimard, 1978) où sa contribution est essentielle. L'historien en pleine maturité participe à de nombreux débats et émissions audiovisuels et télévisés. Il ne se contente pas des domaines classiques de l'historien, proches de l'enseignement (école, université, enseignement de l'histoire) mais s'intéresse aussi à l'Europe et mène un combat plus large pour la défense des libertés : contre

l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie, devenant véritablement un historien dans la Cité.

À cette époque, il s'investit progressivement dans la transformation de la Bibliothèque Nationale, dont il est un lecteur assidu et dont le directeur G. Le Ridder (1975-1981) est un ancien condisciple de Normale Sup. À la suite de nombreuses réflexions sur son évolution, il y est nommé administrateur en 1987 et participe à la transformation de l'établissement, voulue par F. Mitterrand, en Bibliothèque Nationale de France (1994), avec notamment l'usage généralisé de l'informatique. Son action pour l'enrichissement des collections patrimoniales et le rayonnement de l'institution dans le monde restent exemplaires.

Son élection à l'Académie des sciences morales et politiques en 1993 vient consacrer cette vie déjà bien remplie. Il est maintenant un historien à plein temps, qui peut élaborer de larges synthèses. En témoignent ses trois volumes d'Histoire de France sous l'Ancien régime (1991) ; mais il s'intéresse aussi à la dynastie suisse des Platter (en trois volumes également, 1997, 2000, 2006), et encore à Saint-Simon (*Saint-Simon ou le système de la Cour*, 1997). Il publie également une monumentale *Histoire Humaine et Comparée du Climat*, en trois volumes qui correspondent à trois périodes successives : Canicules et glaciers XIII^e-XVIII^e siècle (2004) ; Disettes et révolutions, 1740-1860 (2006) ; Le réchauffement de 1860 à nos jours (2009). J'ajoute que sa *Brève histoire de l'Ancien régime du XV^e au XVII^e siècle* parue en 2017 constitue une brillante synthèse de cette période qui va d'Henri IV à la Révolution.

Enfin il sera nommé Grand Croix de l'Ordre National du Mérite en Mai 2018, et le président E. Macron le décorera à l'Élysée en octobre 2018.

Voilà, résumée à grands traits, l'histoire chronologique de ce personnage étonnant et fascinant, par ses actions, ses écrits et les projets qu'il a réalisés. On éprouve à son égard une très vive admiration ! L'ouvrage est extrêmement documenté grâce aux nombreuses archives, y compris privées, auxquelles l'auteur, collaborateur de la Bibliothèque Nationale, a eu accès. 🌈

RÉGIS JUVANON DU VACHAT

* Desaiave et al., 1972 : *Médecins, climat, épidémies*. Editions de l'EHESS.

Article inspiré par cette note de lecture à Michel Beaurepaire :

Emmanuel, Régis, Jean, et... ma thèse sur les données historiques

L'étude sur la corrélation entre les maladies et le climat signalée par Régis Juvanon du Vachat durant la décennie de vie scientifique d'Emmanuel Le Roy Ladurie et décrite dans le livre « *Médecins, climats et épidémies à la fin du XVIII^e siècle* », m'appelle à apporter un complément du fait que j'ai effectué un travail sur ce livre dans le cadre de ma thèse de doctorat. Jean Meyer, l'un des co-auteurs de ce livre peu satisfait de l'utilisation des données météorologiques, souhaitait approfondir le travail initial. Jean Meyer désirait reprendre cette étude en prenant en compte les éléments extérieurs de manière plus approfondie : c'est-à-dire tenir compte des métadonnées. Mais il ne pouvait pas programmer

cette charge de travail qui nécessite de compulsier à nouveau les archives de la bibliothèque de l'Académie de médecine.

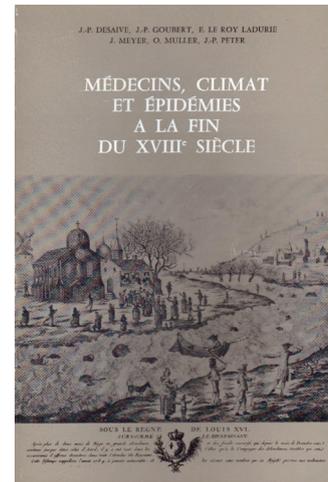
C'est l'occasion de vous expliquer comment j'ai « déboulé »* un jour, dans le bureau de Jean Meyer et effectué ce travail qui lui tenait à cœur.

Ma carrière atypique a fait que j'ai eu l'opportunité de prendre le chemin de l'Université à 34 ans pour suivre, dans un premier temps, le DEA de chimie de la pollution atmosphérique et physique de l'environnement. Première année doctorale, ce diplôme m'ouvrait la voie à la préparation d'une thèse de doctorat. Affecté à Trappes à cette époque, j'avais en charge quatre activités : la documentation, la formation permanente, la communication et le musée. Un jour je découvre, par hasard, un dossier contenant différents documents du général Delcambre. Après les avoir consultés, comme un déclic, j'ai senti l'intérêt de réaliser un document historique. Je pense rapidement à rédiger une histoire de la météorologie. Pourquoi pas proposer ce sujet comme sujet de thèse de doctorat me dis-je ? Fallait-il alors trouver un patron de thèse... Dans le cadre de mes activités, j'étais chargé des visites de groupes venant à Trappes. Chaque année, un professeur de climatologie de la Sorbonne venait visiter le site météorologique de Trappes accompagné d'élèves des deuxième et troisième cycles universitaires. Lors d'une visite, je lui fais part de mon projet. Après m'avoir reçu à son domicile où j'ai pu lui présenter mon projet, il m'invite à rencontrer un de ses collègues. Ce dernier, après un bref entretien me

conseille de rencontrer Jean Meyer. C'est ainsi que celui-ci, d'abord étonné de voir quelqu'un s'intéresser à un de ses projets, n'a pas hésité à m'accompagner et me soutenir comme thésard. De suite, il m'a orienté vers le dossier Vicq d'Azyr et, dès ma première visite, le plan de ma thèse était évoqué.

Au même moment, de manière tout à fait indépendante, le directeur de la Météorologie nationale, André Lebeau, avait sollicité Alfred Fiero, de la Bibliothèque nationale, afin d'écrire un historique de la Météorologie nationale (Météo-France a été créée postérieurement). Par l'entremise du directeur du SETIM (Service des équipements et techniques instrumentales de la météorologie), Marc Gillet, j'ai obtenu un rendez-vous auprès d'André Lebeau. Après lui avoir fait part de mon projet, il m'a rassuré en m'indiquant que les deux travaux concernent des niveaux très différents. Il m'a ensuite encouragé à effectuer ce travail.

Jean Meyer souhaitant la reprise du travail de son livre, je me suis donc rendu à la bibliothèque de l'Académie de médecine. Dans un premier temps, j'ai créé un fichier informatique, inventaire des manuscrits météo du fonds Vicq d'Azyr conservés par cette bibliothèque. Une copie du fichier a été laissée à cette bibliothèque. Ce premier travail d'étude des manuscrits a conduit à la réalisation d'un chapitre de ma thèse. Celui-ci montre qu'une étude approfondie des métadonnées est indispensable avant toute comparaison de données, de même époque ou différées dans le temps. J'avais émis l'idée qui consiste à faire l'inverse de ce que nous avons l'habitude de faire en matière de comparaison des



L'ouvrage de J.P. Desaiave, *trait d'union entre les travaux de E. Le Roy Ladurie, Jean Meyer et ma thèse.*

données anciennes avec les données récentes. Plutôt que de corriger les données anciennes pour les rendre comparables aux données actuelles, n'est-il pas judicieux d'adapter les mesures actuelles aux conditions de l'époque afin de pouvoir les comparer ? Ce chapitre a été utile au service de climatologie de Météo-France, car en plus des conclusions émises, il fournit de nombreuses références sur ce sujet, pistes de travail intéressantes.

La soutenance de la thèse s'est déroulée à la Sorbonne au terme de six années de préparation. Parmi les membres du jury, André Lebeau, directeur général de la météorologie nationale et Yves Marie Berce, directeur de l'école des Chartes. Tous les deux ont été très intéressés par le sujet. Emmanuel Le Roy Ladurie, invité à ma soutenance de thèse, n'est pas venu. J'en ignore la raison. C'est Jean Meyer qui était en relation avec lui ; je n'ai pas donné suite. 🌈

MICHEL BEAUREPAIRE

* terme employé par Jean Meyer lors de la soutenance de ma thèse !